

COMITE de DIRECTION

REUNION COMITE DE DIRECTION

La prochaine réunion du Comité de Direction aura lieu le Mardi 3 Mai 2022 à 18 H 30 au siège du District.

CARNET NOIR

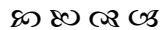
Le Président, les membres du Comité de Direction, les membres des commissions et le personnel administratif et technique présentent à sa famille et à ses proches ainsi qu'au club de Bresse Foot 01 leurs sincères condoléances suite au décès de M. Alain MASUYER.

Compte rendu du Comité de Direction du 4 Avril 2022

Présents : ABBEY Jean Marie, BENOIT Pierre, CHENE Patrick, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, GUTIERREZ Raul, JACUZZI Vincent, JARJAVAL Romain, JOSSERAND Alain, LEO Lydia, MALIN Joël, TOUZANI Hamid.

Assiste : TEPPE Esther (Responsable administrative).

Excusés : AMPRINO Jean Jacques, BERNARD Alain, BOSSET Régis, MAIRE Jacques, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick, CICCHILLITTI Fabien (CTD PPF).



Joël MALIN ouvre la séance à 18 H 00 en présentant ses sincères condoléances à :

- la famille et à ses proches suite au décès de M. Pierre MAURON, ancien entraîneur du FC Bourg Péronnas.
- la famille et à ses proches suite au décès de M. Aimé MIGNOT, membre d'Honneur de la LAuRAFoot, ancien sélectionneur de l'Équipe de France Féminine et ancien cadre technique de la DTN.
- M. Jean Paul BACONNET et à sa famille leurs sincères condoléances suite au décès de sa belle-mère.

[Approbation du compte rendu du comité de direction du 28 Février 2022](#)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

[Point sur les licences](#)

	Saison 2021/2022	Saison 2020/2021	Saison 2019/2020 arrêté au 01/05/20	Saison 2018/2019 arrêté au 01/05/19	Saison 2017/2018 arrêté au 01/05/18	Saison 2016/2017 arrêté au 01/05/17	Saison 2015/2016 arrêté au 01/05/16
Libre / Senior	4837	4558	5000	5128	5392	5281	5482
Libre / U19 - U18	763	705	768	836	793	792	742
Libre / U17 - U16	1027	885	959	971	1023	1070	1025
Libre / U15 - U14	1430	1345	1366	1405	1405	1343	1327
Libre / U13 - U12	1601	1511	1753	1887	1808	1652	1567
Libre / Football d'animation	5022	4315	5418	5662	5045	5241	4785
	14680	13319	15264	15889	15466	15379	14928
Libre / Senior F	477	459	494	420	359	310	320
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	190	177	204	216	199	174	143
Libre / U15 F - U14 F	171	131	211	162	161	201	184
Libre / U13 F - U12 F	174	156	181	164	167	163	117
Libre / Football d'animation F	462	367	529	480	316	331	279
	1474	1290	1619	1442	1202	1179	1043
Futsal / Senior	53	44	58	65	58	36	59
Futsal / U19 - U18 - U17 - U16	3	0	3	4	6	8	5
Futsal / Foot Animation	7	12	18	0	2	11	13
Foot Loisir / Foot loisir	86	41	97	134	123	135	85
Total joueurs/joueuses	16303	14706	17059	17534	16857	16748	16133
Dirigeant	1921	1933	2092	2132	2094	2010	1914
Dirigeante	323	330	348	362	318	313	309
Volontaire	14						
Ayant Droit	61	62	59	77	69	81	82
	2319	2325	2499	2571	2481	2404	2305
Moniteur/Technique régionale	90	89	86	73	51	54	46
Entraîneur/Technique nationale	6	7	12	11	13	5	4
Educateur Fédéral	117	108	122	109	112	121	122
	213	204	220	193	176	180	172
Arbitre	154	141	182	200	220	220	236
Total non pratiquants	2686	2670	2901	2964	2877	2804	2713
Total licenciés	18989	17376	19960	20498	19734	19552	18846
Comparatif	1613	-2584	-538	764	182	706	-71

Projets de fusion

3 projets à ce jour dont 1 très avancé (Nurieux et Izernore).

Les noms des clubs concernés seront communiqués dès que les dossiers seront transmis au District.

Désignation d'arbitres assistant en Coupes de l'Ain

La Commission de l'Arbitrage souhaiterait que 2 arbitres assistant soient désignés sur les ¼ de finales de la Coupe Emile Faivre.

Le Comité de Direction valide cette demande. Les frais occasionnés seront pris en charge par le District.

Revalorisation kilométrique et indemnités des arbitres

Le Comité de Direction décide de revaloriser l'indemnité kilométrique selon la décision de la F.F.F. et de la LAuRAFoot vraisemblablement au 1^{er} Juillet 2022.

Concernant les indemnités des arbitres, la Commission de l'Arbitrage fera une proposition pour la prochaine réunion.

Journée des Bénévoles 2022

Cette opération aura lieu les samedi 7 et dimanche 8 mai 2022.

11 candidatures reçues (dont 2 non éligibles) pour 9 places.

Les 9 candidats retenus sont :

Chef de délégation : PITARD Patrick

GONOD Gilles d'Essor Bresse Saône

MORAND Bruno de Marboz

PONCET Thierry de Bresse Foot 01

SOUNY Alain de Nurieux

REVEL Franck d'Hautecourt

FOURNIER BERGERO Gilles de Bresse Dombes

RIBEIRO MORIM Maria de Dortan

GAILLARD Colette du Comité de Direction

MESTRE Julien de Bressans FC au titre du club de Ligue

Le programme et les modalités du week-end seront envoyés dès qu'ils seront connus.

Match du F.B.B.P. 01 / Boulogne (ballon de match le 9/04/2022 à 18 heures)

Les membres des commissions et les arbitres ont été invités ainsi que les clubs lauréats « Petit Poucet ».

72 invitations ont été attribuées.

Ain défis foot U11 du F.B.B.P. 01 du 22/04/2022 (action avant le match contre le Red Star)

Action en collaboration avec le Conseil départemental et le FBBP 01.

6 ateliers sont prévus de 16 H 00 à 17 H 30.

20 clubs inscrits à ce jour.

Pour les besoins logistiques, les membres du District sont sollicités (besoin d'environ 30 personnes).

Informations de la Commission C.D.T.I.S.

Joël MALIN a assisté à la réunion du 26 Mars 2022.

La FFF a déployé une nouvelle application informatique "STADIUM" - Gestion des terrains & éclairages qui sera mise en service en Mai 2022. Jean François JANNET suivra la formation.

Un 5^{ème} binôme est à l'étude afin de renforcer la commission durant la saison prochaine.

Les binômes ont été doté de matériel neuf (arpenteur et règle de mesure) ainsi que d'une tablette.

Bilan des vérifications durant la période de septembre 2021 à mars 2022

- Vérification décennale des terrains : 25
- Vérification des éclairages : 23

Prévision et répartition des vérifications d'avril à juin 2022

- Vérification décennale des terrains : 13
- Vérification des éclairages : 10 sachant que la commission suspendra les vérifications des éclairages fin avril.

Prévision des vérifications pour la saison 2022/2023

- Terrains : environ 25 (fin de travaux FAFA inclus).
- Eclairages : environ 30 + les terrains jamais vérifiés.

JF JANNET demandera les visas aux propriétaires des installations très rapidement pour pouvoir programmer des vérifications d'éclairage dès septembre.

Date dépôt des vœux AG du 24 Juin 2022 à Châtillon sur Chalaronne

Conformément à l'article 12.5.2) des statuts du district, les questions doivent parvenir par voie électronique ou postale au comité de direction au moins trente jours avant la date de l'Assemblée Générale. Pour cette saison la date limite est donc fixée au 25 mai 2022 inclus.

Service civique : bilan et évolution

Arthur MAZUY a intégré le District au mois de Septembre 2021 pour une durée de 8 mois.

Il donne entière satisfaction.

Selon sa situation au terme de cette saison, un contrat d'apprentissage au BMF ou en communication/marketing lui sera proposé au sein du District.

Accord du comité de direction.

Révision des règlements sportifs – saison 2022/2023

Une réunion est programmée le Jeudi 5 Mai 2022.

Propositions CULLIGAN et autre

Fontaine à eau : le comité de direction décide de ne pas donner une suite favorable.

Adoucisseur : accord du comité de direction. Des devis seront demandés.

Trakers : le comité de direction décide de ne pas donner une suite favorable.

Retour des réunions Ligue

Les sujets ci-dessous ont été abordés :

- La LAuRAFoot enregistre environ 255.000 licences au 26/03/22.
 - Pyramide des compétitions (réformes des nouveaux championnats) pour 2025/2026.
 - Restructuration des championnats de Ligue pour 2022/2023.
 - La LAuRAFoot ne sera pas ligue test pour le nouveau Foot 2000 (mise en service pour 2023/2024).
 - FAFA : achat de 3 bornes recharge voiture électrique installées sur 3 sites différents.
 - Relevé financier n° 3 envoyé aux clubs.
 - Forte demande pour licencier des joueurs ukrainiens. La FFF facilitera la prise de licence.
 - Le permis de construire arrivant bientôt à échéance, la construction d'une salle sur le site de Tolavologe est de nouveau envisagée.
 - Car Podium toujours à disposition pour la somme de 100 € par jour (avec chauffeur).
 - Assemblée Fédérale programmée le 12 novembre 2022. Celle de la Ligue reste à définir.
- AG électorales :
- les clubs auront autant de voix que les instances.
 - La parité intégrale obligatoire dans les instances fédérales à partir de la prochaine mandature.
- Les instances demandent le financement des postes C.T.D.A. au même titre que les C.T.D.
- Formation des dirigeants : prise en charge par la MDS à hauteur de 25 €

[Retour « Elles et LAuRAFoot »](#)

Lydia LEAO a participé à cette manifestation, organisée en partenariat avec l'Olympique Lyonnais et la LAuRAFoot le Jeudi 31 Mars 2022 au Groupama Stadium.

Programme :

- participation à un temps d'accueil, de présentation et de témoignages autour du rôle des femmes dans la vie des clubs et du football régional,
 - rencontre de Ligue des Champions Féminine qui suivra à 21h entre l'OL et la Juventus.
- 27 dirigeantes de notre département étaient présentes.

[Tour des commissions](#)

Commission Sportive (J. CONTET)

Les rencontres seniors et jeunes non jouées du 2 et 3 avril seront reportées au 16 et 17 avril (week-end de Pâques).

Suite aux rencontres de championnat non jouées, reprogrammées les 16 et 17 avril, certains matchs des coupes de l'Ain et groupements sont avancées au mercredi 13 avril à 20h00.

Le tirage des ¼ et ½ finales des coupes de l'Ain, des Groupements, Morandas et des Féminines auront lieu le Mercredi 20 Avril 2022 à 19 H 00 au garage Volkswagen de Bourg en Bresse.

Les clubs qualifiés sont invités et les dotations seront remises.

Réception d'un mail du club de Vaux en Bugey : Joël MALIN fera une réponse.

Aide sociale (J. CONTET)

Participation à une réunion du 26 mars 2022.

Commission des Règlements (M. DELIANCE)

Beaucoup de forfaits d'enregistrés à ce jour.

Commission Foot Réduit (P. CHENE)

Suite aux conditions météorologiques, la finale départementale U13 prévue le 26/03/22 a été annulée. Elle est reportée au Samedi 23 Avril 2022.

Quelques problèmes de FMI en U13 : un mail sera envoyé au service informatique de la LAuRAFoot.

Sport Adapté (P. CHENE)

La journée du 7 Avril a été reportée au 17 mai 2022 à St Denis en Bugey.

Comme les saisons précédentes, le District prendra en charge les repas.

Commission Plan de Féminisation (L. LEAO)

En attente des dates des formations ligue.

Commission Communication (Pierre BENOIT)

Le site va évoluer dans les prochains jours.

Commission FAFA (Alain JOSSERAND)

5 dossiers terminés et ne pouvant plus être modifiés.

FAFA Emploi : les demandes doivent être faite via Footclubs.

Obligation de la formation d'un dirigeant pour toute demande d'aide FAFA Emploi.

Lancement de la campagne 2022/2023 depuis quelques jours (voir site internet du District).

Commission Statut de l'arbitrage (R. GUTIERREZ)

La réunion intermédiaire a eu lieu le Jeudi 10 Mars 2022. Diffusion de la situation des clubs dans le PV n° 35 du 24 mars 2022.

La commission rappelle que les clubs doivent demander les licences de leur(s) arbitre(s) à l'issue des examens.

Commission de Discipline (Colette GAILLARD)

2 auditions sont programmées ce mois-ci :

- le 12/04/22 : Match Bourg Sud 1 / Viriat 1 – U15 D1 poule A – du 6/03/2022
- le 26/04/22 : Match Portes de l'Ain 2 / Mille Etangs 1 – seniors D4 poule C – du 21/11/2021

Trésorerie (JM ABBEY)

Pensez à renvoyer vos demandes d'investissements pour la future saison.

Ce document est à me retourner pour le 20 avril 2022.

Communiqué du Bureau Plénier de la LAuRAFoot « On se reprend !!! »

Le District de l'Ain de Football s'associe pleinement à la démarche de la LAuRAFoot.



La violence hors-jeu !

Lyon, le 6 avril 2022

Suite à la réunion du [Bureau Plénier de la LAuRAFoot du 21 mars 2022 et au communiqué paru](#), la commission PMS (Prévention, Médiation, Sécurité) de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football s'est réunie ce mardi 5 avril en présence de la section régionale de l'amicale des arbitres UNAF, pour envisager les mesures à prendre à court et moyen termes afin d'essayer d'endiguer la recrudescence de la violence et des incivilités constatée sur et autour des terrains régionaux et départementaux.

Outre la surveillance accrue de certaines rencontres à fort enjeu en y désignant plus d'officiels jusqu'à la fin de la saison, elle a décidé de proposer au prochain Conseil de Ligue du 9 avril de doubler toutes les sanctions prévues au barème disciplinaire pour des voies de fait sur officiel ou blessure grave d'un autre acteur de la rencontre après un acte de brutalité. Cette mesure s'accompagnera d'un retrait de points systématique à l'encontre de l'équipe du ou des fautifs et ce avec effet immédiat.

En guise de « dernier rappel avant sanctions », elle a également décidé que **toutes les rencontres régionales (et départementales pour les districts qui le souhaitent - à l'exception de toutes les compétitions nationales) des 9 et 10 avril prochains seront interrompues à la 14^e minute (minute à laquelle un arbitre officiel de la ligue a été violemment agressé lors d'un match de R2 du 27 mars)**. Le ou les arbitres officiels désignés rentreront alors aux vestiaires, accompagnés si elles le souhaitent des 2 équipes, pour une durée de 5 minutes (la rencontre ne reprendra qu'après ce délai de 5 minutes passé).

Il s'agit là d'une mesure destinée à faire prendre conscience à tous les acteurs du jeu et aux spectateurs que violence et incivilités n'ont rien à faire sur nos terrains mais également d'un témoignage de solidarité envers l'arbitre sévèrement agressé et à travers lui, envers tous ceux qui ont été victimes de violence lors d'une rencontre sportive.

Bien évidemment, les équipes qui tenteraient de poursuivre le match faisant fi de cette interruption auraient match perdu par pénalité.

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football espère vivement que ces mesures réussiront à apaiser rapidement les rencontres régionales et départementales, surtout en cette période où beaucoup de matchs vont revêtir un enjeu sportif particulier.

A défaut, elle est déterminée à aller encore plus loin dans les mesures à prendre car il est hors de question de « laisser faire ».

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL
Siège social : 350b, avenue Jean Jaurès - 69007 Lyon
Etablissement : ZI Bois Joli II - 13, rue Bois Joli - 63800 Courmon d'Auvergne
Tél. : 04.72.15.30.30 / E-mail : ligue@laurafoot.fff.fr
N° SIRET : 779 825 702 0052



Heure de fin de réunion : 21 H 05